LES BREVES N° 19

DURMENACH — MAI 2011

Conseil municipal du 15 Avril 2011

Affaires financières

La séance du Conseil a été largement consacrée à la présentation et au vote du budget primitif 2011.

Suite à la proposition de M. le Maire, le Conseil décide de ne pas augmenter les taux.

Les taux appliqués à la taxe d'habitation, aux taxes foncières (bâti et non-bâti) et à la contribution foncière des entreprises correspondent aux taux votés en 2010 pour la taxe foncière (bâti) et aux taux de référence recalculés pour les autres, afin de prendre en compte le transfert de la fiscalité départementale, régionale et d'une partie des frais de gestion jusque là perçus par l'Etat.

Joseph Orsat, Adjoint délégué aux affaires financières présente le budget primitif 2011 et fournit les explications qui s'imposent. Ce budget qui s'équilibre de la manière suivante :

Section de fonctionnement : 968 000 €

Section d'investissement : 1 387 070 €

est approuvé à l'unanimité.

Le détail des travaux et subventions est consultable en Mairie.

Affaires d'urbanisme

Le Conseil a approuvé le projet de l'aménagement intérieur du bâtiment de la Mairie. Le montant des travaux est estimé à 138 500 € HT. La subvention escomptée pour ces travaux est de l'ordre de 29 %. Les travaux devraient être réalisés au cours du 2ème trimestre 2011.

De nouveaux bacs à fleurs seront mis en place aux entrées du village.

Les Ets Dietschy de Waldighoffen ont été retenus pour l'installation d'illuminations de Noël. Une 1ère série de luminaires sera mise en place dès cette année.

Les travaux d'assainissement rue de l'église et rue de la synagogue débuteront courant mai. Une réunion d'information a eu lieu pour les riverains.

Le mur du cimetière pose problème depuis quelques temps. Les couvertines gênantes ont été déposées. La commune souhaiterait acquérir le terrain qui y est adjacent afin de supprimer la terre qui, par l'arrière, exerce une forte pression et déséquilibre le mur en le faisant pencher vers les pierres tombales qui le longent.

Affaires forestières

Un nouveau garde Chasse a été nommé pour la période 2011-2015, il s'agit de M. Christian Hirth, domicilié à Koetzingue.

Communauté de Communes

Le prix de l'eau reste stable et s'élève à 2,07 €/m3. La part de l'assainissement passe de 0,91 €/m3 à 1,50 €/m3. La part fixe s'élève quant à elle à 50 € par an et par famille.

Concernant les ordures ménagères, la part fixe est de 60 €/an. La levée s'élève à 0,75 € et la pesée à 0,45 € par kg. Il est à noter que la masse des ordures ménagères connait une baisse notable depuis la mise en place du système de pesée embarquée.

Affaires scolaires

Il manque 4 élèves pour maintenir une classe qui est menacée de fermeture sur le RPI. Joseph Orsat, chargé des affaires scolaires lance un appel pour trouver des familles qui, en inscrivant leurs enfants sur le RPI, permettraient de sauver cette classe et garantir ainsi un meilleur suivi des élèves.

Le Maire de Waldighoffen refuse toute inscription d'élèves sur le site bilingue de sa commune sans une compensation financière versée par leur commune d'origine. Compte tenu des problèmes engendrés par le refus d'accueillir les élèves de Durmenach, le CM revient sur la décision prise le 2 octobre 2009 qui rejetait le principe de ce versement et accepte de participer aux frais d'écolage de l'école de Waldighoffen pour un montant de 80 €/an.

Divers

Compte tenu du départ du Dr Blenk, dentiste installé au rez de chaussée du Groupe Médical et de la retraite prochaine du Dr Humbrecht, d'importantes questions sur le devenir du Groupe médical se posent. De façon générale, les étudiants en médecine ne souhaitent plus devenir généralistes, qui plus est, en milieu rural et privilégient les postes salariés ou le statut de remplaçant, ce qui rend la relève très difficile. A noter que les médecins du Haut-Sundgau sont, dans leur quasi-totalité, âgés de plus de 50 ans, et que les communes aux alentours rencontreront à court terme le problème de relève auquel nous sommes aujourd'hui confrontés.

La Commune, soucieuse de maintenir une offre de soins adéquate accompagnera au mieux les médecins dans leur volonté de voir se poursuivre l'activité du groupe médical et mettra en œuvre tout ce qui relève de sa compétence pour faciliter l'installation de professionnels médicaux et para-médicaux.

Philippe Moré, Président de l'ASD adresse à la Commune une demande pour que celle-ci se porte garante d'un prêt de 5000 € qui devrait permettre à l'association d'honorer ses dettes. Le Maire demande que lui soit présenté un état détaillé des dettes.

Le Maire félicite et adresse ses remerciements aux retraités qui ont réalisé avec beaucoup de goût, de passion et de bonne humeur, les décorations de Pâques autour de la Mairie.

De gauche à droite :

Jean-Paul Bochenek – Désiré Fink – Ernest Roemer – Léonard Meyer – Dominique Springinsfeld – Joseph Wilhelm

POISSON d'AVRIL !!!!!

Quoique…..

Certains jours,

on voudrait que ce soit vrai…

AVIS AUX USAGERS

DECHETTERIE de la COMMUNE de DURMENACH

A compter de ce jour, une caméra vidéo (satellite) est mise en place pour ne pas nuire aux dépôts sauvages dans ce site mis à votre disposition.

Article 44 du 2011/04/01 du code des communes et villes

AUTORISE : déchets verts / bois / papiers /cartons

Nous comptons sur votre compréhension et votre sens civique.

L'arrêté fictif découvert le matin du 1er avril
à l'entrée de l'ancienne décharge
nous donne l'occasion de rappeler certaines règles
bien réelles celles-ci,
concernant les dépôts tolérés sur ce site
en attendant la mise en fonction
de la déchetterie intercommunautaire.

Toute demande particulière pourra être adressée par écrit au Maire

Sont autorisés, sous surveillance et aux heures d'ouverture

- Eté : du 1er mars au 2 novembre 2011
  Le lundi de 18h à 19h
  Le mercredi de 9h 30 à 11h 30
- Hiver :
  Le mercredi de 9h30 à 11h30

Les dépôts de déchets verts exclusivement

Et pour le reste ...

Verre, piles, huiles, bouchons
Bennes - Rue du château

Equipements électriques et électroniques
18 juin / 20 août / 8 octobre
10 décembre 2011 de 8h à 12h
18 juillet / 19 septembre 2011
de 13h à 18h

Déchets ménagers spéciaux
Toxiques et dangereux
14 mai et 10 décembre 2011
Derrière la salle polyvalente de Waldighoffen

Bois / Ferrailles / Encombrants
18 juin / 20 août / 8 octobre 2011
De 8h à 12h
Atelier communal - Werentzhouse

Papier / Carton / Briques
Bouteilles / Flacons plastiques
Boites de conserve
Bacs - Tri sélectif
Tous les lundi

Ordures ménagères
Bac
Tous les jeudi

Pour toute question,
vous pourrez vous adresser au
Secrétariat de la Com/Com
Tél. : 03 89 07 76 08
Mail : info@illetgersbach.fr

Ne pas jeter sur la voie publique

Bulletin d'information de DURMENACH
Responsable de publication : Sabine DREXLER